

Etats Généraux de l'eau : la concertation avant l'action

Dans la continuité des Etats Généraux de l'eau, lancés par le Département le 1er décembre dernier, des ateliers de concertation se déroulent jusqu'au 12 avril. Une étape indispensable pour établir, dès cet été, un plan d'action concret et adapté.

Publié le 05 avril 2023

Les participants ont eu l'occasion de proposer et d'échanger sur les actions à développer pour répondre au fil conducteur : « économiser l'eau et changer les pratiques pour dépendre le moins possible de la ressource en eau ».

« Nous engageons maintenant un travail collectif avec chaque acteur de l'eau afin d'identifier les actions déjà menées, mais aussi les difficultés rencontrées, ainsi que les besoins et les projets qui pourraient être mis en œuvre pour économiser l'eau ou encore changer les pratiques dans le but d'atténuer notre dépendance à cette ressource qui sera de moins en moins disponible », a souligné Patrick Merle, Vice-président du Département chargé de l'Environnement, lors du premier atelier de concertation. Christian Mounier, Vice-président chargé de l'Agriculture, de l'Eau et de l'Alimentation, a aussi participé activement aux débats.



Premier thème abordé lors des ateliers, la préservation des milieux.

Premier thème abordé, la préservation des milieux. Indispensables à la préservation de la ressource en eau, les milieux naturels, tels que les zones humides et les rivières, ont constitué le centre de réflexion des ateliers de la première journée de travail. Le Département a été accompagné, pour ces ateliers, par des animateurs et spécialistes : représentants de l'Agence de l'Eau, du Syndicat du Bassin Versant du Lez, de l'Agence Régionale pour la

Biodiversité et du Conservatoire des Espaces Naturels de PACA. Après une introduction par le directeur général de la Tour du Valat, en Camargue, les experts ont pris le temps de rappeler que c'est justement en protégeant ces milieux, qui ont la capacité de recharger les nappes phréatiques et de filtrer les eaux et de les retenir, qu'on pourra préserver les différents usages.

« C'est une solution fondée sur la nature que l'on souhaite approcher, sortir de la logique de domestication, reculer un petit peu nos ouvrages et au contraire s'appuyer sur des fonctionnements plus naturels, explique Grégoire Landru, chargé de mission zones humides au Conservatoire d'Espaces Naturels PACA, avant d'ajouter: fonctionner non pas contre, mais avec la nature. Quand on nage dans un cours d'eau, on a toujours plus de mal à nager contre le courant que dans son sens. »

L'assainissement : un atout ?

Un des axes de réflexion également évoqué lors de cette journée concernait aussi l'impact du parc épuratoire du Vaucluse sur les cours d'eau. Aude Sestier, technicienne eau et rivières au Département, a rappelé que le Département avait mis en place, dès 2002, un dispositif financier afin d'encourager les projets d'assainissement.

Des progrès dans les procédés de traitement, l'amélioration des ouvrages, le renouvellement des stations vétustes et des réseaux de collectes ont ainsi permis d'améliorer les rejets de stations et donc la qualité des cours d'eau impactés. Elle précise cependant : « Si certains rejets ont bien amélioré les cours d'eau, ils peuvent parfois apporter trop de nutriments, à savoir des pollutions en phosphores, nitrates et nitrites qui constituent tout de même un risque pour le milieu et la biodiversité ».



Cette journée de travail s'est déroulée en présence de Patrick Merle, Vice-président du Département chargé de l'Environnement, de Marielle Fabre, Conseillère départementale du canton de L'Isle-sur-la-Sorgue et de Christian Mounier, Vice-président chargé de l'Agriculture, de l'Eau et de l'Alimentation.



Outre la question de la préservation des milieux, ces ateliers s'articulent autour des thèmes suivants : l'accès à l'eau potable, la durabilité de l'agriculture, l'eau dans l'aménagement et la planification du territoire, et les questions d'animation, de suivi des données et de communication autour de l'eau.



DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09